

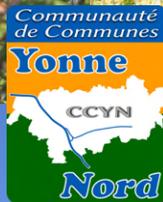
Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 089-248900896-20230928-2023_72-DE

S'LOW



Rapport D'ACTIVITÉ

2022



Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	1
INSTITUTION & FONCTIONNEMENT	2
Les élus du territoire	4
Les principales délibérations	5
Les ressources financières	6
Les ressources humaines	8
Communication	10
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	13
La transition écologique	14
Urbanisme	16
La ressource en eau	19
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	21
SERVICES À LA POPULATION	25
Les services à la population	26
La halte-garderie itinérante	28
Le relais petite enfance	30
Les Espaces Parenthèses	32
Les accueils de loisirs sans hébergement	34
L'accueil ados	36
France services	38
Conseiller numérique France services	40
Le centre intercommunal d'action sociale	42
CULTURE ET SPORT	45
L'école de musique et de théâtre	46
Le bassin d'apprentissage de la natation	48
Éducation sportive et stages	50
ENVIRONNEMENT	53
Déchets ménagers et assimilés	54
L'équipe technique	56
SERVICES ANNEXES	59
L'aérodrome	60
Le SPANC	61

Le mot du Président



Chers compatriotes,

2022 fut l'année de la reprise de nos activités, placées en veille active pendant deux années impactées par des protocoles sanitaires. La CCYN n'avait pas complètement suspendu ses activités pendant cette période, mais en 2022, les services ont retrouvé un fonctionnement normal.

Les services à la population ont élaboré un nouveau projet de territoire en partenariat avec la CAF. Cette démarche s'est conclue par la signature d'une Convention Territoriale Globale couvrant des domaines tels que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, la parentalité et le handicap.

Nos équipes du service enfance ont proposé une offre plus étoffée d'activités tels que des stages sportifs et culturels, des sorties et des séjours d'été. Nous avons également mis en place le Portail Familles.

Les effectifs de « France services », organisme très apprécié des utilisateurs, ont été renforcés. Face à l'accroissement de la fréquentation, une annexe a été créée au siège de la CCYN. Et devant l'émergence de besoins nouveaux sur le numérique nous avons recruté un conseiller numérique pour accompagner cette montée en compétences.

Au titre des recrutements, notons celui du maître nageur qui a pris ses fonctions en 2022 pour animer les séances de natation proposées aux enfants des écoles. Les travaux du BAN se sont achevés en décembre ; cinq ans après sa fermeture, il est de nouveau fonctionnel.

En 2022, la CCYN s'engage dans un Contrat d'Objectif Territorial et un Contrat de Relance et de Transition Écologique afin de satisfaire aux enjeux de la transition écologique. Nous sommes également engagés dans un Plan Climat Air Énergie du Territoire. Toujours au titre de la transition écologique, il convient de noter notre adhésion à l'élaboration d'un cadastre solaire en partenariat avec le SDEY.

Ces quelques paragraphes ne rendent compte, qu'à minima de l'activité de notre communauté de communes. Vous découvrirez au fil des pages la place qu'elle occupe sur le territoire et la diversité des services rendus à la population qui assurent un service public de qualité.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Thierry SPAHN
Président de la Communauté
de Communes Yonne Nord

PARTIE 1

Institution et fonctionnement



Les principales délibérations



Les élus du territoire

Le conseil communautaire est composé de 38 élus renouvelés lors des élections de mars et juin 2020. Les conseillers communautaires sont élus pour 6 ans (2020-2026). Chaque commune dispose au minimum d'un siège.

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENT(E)S DE LA CCYN

Président
Thierry SPAHN

1er Vice-Président
Dominique SINEAU

2ème Vice-Président
Jocelyne DELALLEAU

3ème Vice-Président
Patrick CHISLARD

4ème Vice-Président
Pierrick BARDEAU

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Champigny

René FOUET
Martine COQUILLE
Thierry BROCHIER

La Chapelle-sur-Oreuse

Gilles BONNEAU

Chaumont

Catherine DEVINAT

Compigny

Jean-Michel DENISOT

Courlon-sur-Yonne

Christina RANGDET

Cuy

François SYLVESTRE

Évry

Jean-Claude GONNET

Gisy-les-Nobles

Patrick BABOUHOT

Michery

Gérard MICHAUD

Pailly

Georges COTS

Perceneige

Florence GESSERAND

Plessis-Saint-Jean

Régine AUBERT

Pont-sur-Yonne

Grégory DORTE
Stéphanie DUVAL
Michel JOLY
Laëtitia DESSEREY
Patrick CHISLARD

Saint-Sérotin

Jacques LE GAC

Serbonnes

Olivier MARTIN

Sergines

André PITOU
Claudine LEMETAYER

Thorigny-sur-Oreuse

Pierrick BARDEAU
Catherine BARDEAU

Villeblevin

Thierry SPAHN
Jocelyne DELALLEAU
Jonathann BEAUMONT

Villemanoche

François GOGLINS

Villenvotte

Claude LAVENTUREUX

Villeneuve-la-Guyard

Dominique BOURREAU
Laurie COUTOULY
Éric PIETE
Delphine COHENNEC
Dominique SINNEAU

Villeperrot

Tatiana HAUTECOEUR

Vinneuf

Sylvain NEZONDET
Laurence DAUPHIN

Affaires générales et ressources humaines

- Engagement dans le dispositif Conseiller numérique France Services (28/02/2022).
- Cession d'une partie des Établissements Gauthier (07/04/2022).
- Adoption du Contrat de Territoires 2022-2027 avec le Département de l'Yonne (02/06/2022).
- Rapports d'activités 2021 de la CCYN (15/09/2022) et sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers (15/09/2022).
- Modifications des statuts et de l'intérêt communautaire de la compétence obligatoire « aménagement de l'espace » (15/09/2022).

Finances

- Subvention de l'Agence Nationale du Sport pour le BAN (10/02/2022).
- DOB 2022, comptes de gestion, comptes administratifs, budgets primitifs, vote des taux et taxes, affectations de résultat.
- Demandes de subvention (DETR, Fonds de mobilité active) : travaux de rénovation du bâtiment communautaire, achat matériel pour des ateliers numériques, pour le vélo-route (08/12/2022).

Services à la population

- Approbation de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Yonne (07/04/2022).
- Convention de partenariat avec le PEIPS (02/06/2022).
- BAN : mise en place de conventions d'utilisation (02/06/2022), approbation du projet pédagogique et du POSS (08/12/2022).
- École de musique : Convention avec l'Éducation Nationale pour les intervenants extérieurs dans les écoles (02/06/2022), subvention de fonctionnement auprès du Département 89.
- Révision du projet éducatif (15/09/2022) et du PEDT « plan mercredi » (08/12/2022).

Économie

- Adhésion de la CCYN au sein de Société Publique Locale AER BFC (10/02/2022).
- Délégation au président pour les mutations et renouvellement d'AOT (08/12/2022).
- Développement de la compétence promotion du tourisme (08/12/2022).

Environnement et développement durable

- Engagement de la CCYN dans le financement du PEP du Bassin de l'Yonne (10/20/2022).
- Modification du règlement de service collecte et déchetterie (02/06/2022 et 15/09/2022).
- Convention d'adhésion au cadastre solaire du SDEY (15/09/2022).
- Principe de lancement d'une procédure de marché : traitement des ordures ménagères et assimilés en incinération avec valorisation énergétique (08/12/2022).
- Principe de lancement des travaux pour le transfert de la compétence eau et assainissement (08/12/2022).
- Constitution de la CCES du PLPDMA (08/12/2022).

Urbanisme

- Modification simplifiée n°1 du PLU de Villeneuve-la-Guyard (07/04/2022) et approbation (02/06/2022).



Les ressources financières

Le budget de la CCYN est composé d'un budget principal et de 3 budgets annexes cadencés par plusieurs étapes : le rapport d'orientations budgétaires (janvier/février), les votes des comptes administratifs et budgets primitifs (avril). Des synthèses détaillées sont disponibles sur le site www.yonne-nord.fr/budget-et-rapport/ pour chacune de ces étapes.

Le budget 2022 a été marqué par une reprise de l'activité des services entraînant une augmentation des charges et recettes de fonctionnement. Les travaux de réhabilitation du bassin d'apprentissage représentent les principales dépenses d'investissement.

Les moyens financiers de la CCYN sont gérés au travers de plusieurs budgets.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

2 896

Mandats de paiement effectués
(1 056 factures traitées)

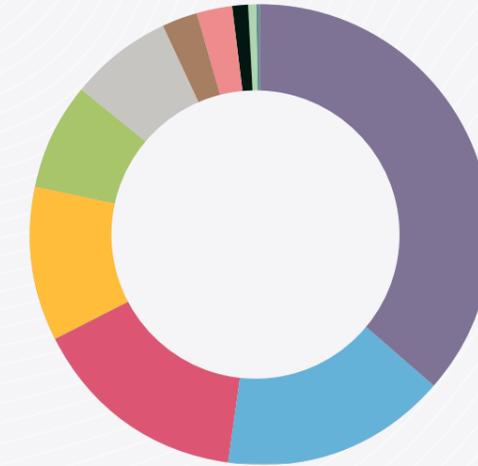
5 794

Titres de recette émis

LES BUDGETS (HORS REPRISE EXCÉDENTS ET DÉFICITS)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 428 741,24 €	10 426 733,18 €
Investissement	892 433,15 €	229 922,55 €

ZOOM SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



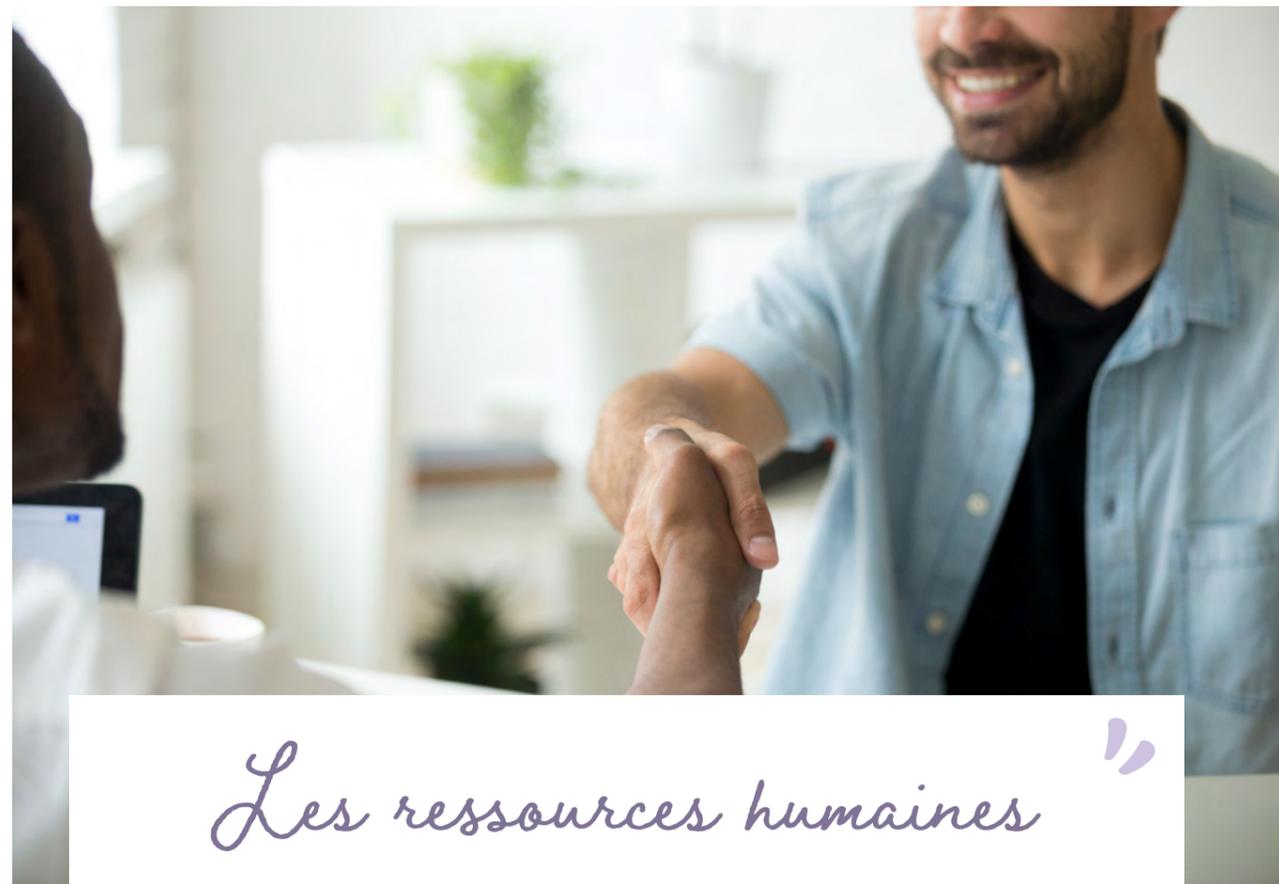
- Ordures ménagères 3 409 870,23 € - 36%
- Enfance et jeunesse 1 491 304,59 € - 16%
- Dépenses non ventilables 1 435 676,10 € - 15%
- Moyens généraux 1 002 952,69 € - 11%
- Sécurité (SDIS) 719 085,99 € - 8%
- Aménagement et environnement 660 646,07 € - 7%
- Petite Enfance 251 283,16 € - 3%
- Innovations sociales 223 353,06 € - 2%
- Culture et animation 106 235,47 € - 1%
- Économie 49 972,03€ - 0,7%
- Enseignement et sport 14 943,60 € - 0,3%

FAITS MARQUANTS 2022

- Un budget impacté par la hausse des prix de l'énergie et des carburants des divers contrats de prestataires (ordures ménagères, repas pour les ALSH).
- Les premières charges de fonctionnement pour le Bassin d'Apprentissage de la Natation.
- De nouveaux services : contribution au PEIPS et mise en place du Portail Familles.
- La dématérialisation des bons de commande auprès des services.

PROJETS 2023

- Mettre en place des AP/CP (Autorisation de Programme/Crédits de Paiement) visant à planifier les investissements sur les années de réalisation des programmes.
- Passer les logiciels de comptabilité en mode web suite à l'installation de la fibre.
- Rechercher des subventions pour financer les divers investissements.



Les ressources humaines

L'année 2022 a été marquée par l'extinction progressive des mesures sanitaires liées au COVID, le télétravail a été maintenu au sein des services.

Une légère hausse des charges du personnel s'explique par les nombreuses évolutions réglementaires et plusieurs recrutements.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

76

Agents au 31 décembre 2022
(dont 70,39 ETP)

4

Agents en surnombre pris en charge pour le centre de gestion 89

49

Agents titulaires

27

Agents contractuels

30

Hommes
(39%)

46

Femmes
(61%)

430

Arrêtés notifiés

68

Contrats établis

500

Jours de télétravail

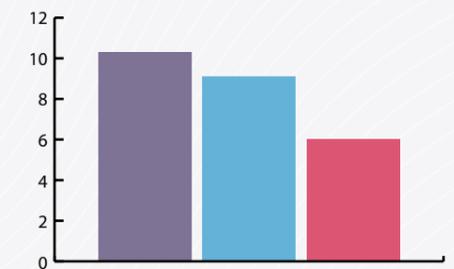
27 MÉTIERS REPRÉSENTÉS

- Filière administrative **10** : Cadres, agents d'accueil, gestionnaires comptables et RH, instructeurs ADS, conseiller numérique, agents France services, chargé de communication.
- Filière technique **6** : Techniciens, agents des espaces verts, entretien des bâtiments, voirie et déchets, SPANC.
- Filière animation **4** : Directeurs, agents d'animation, animateurs sportifs.
- Filière sociale et médico-sociale **5** : Travailleurs sociaux, professionnels HGI et RPE.
- Filière culturelle **3** : Coordonnateur, professeurs d'enseignement artistique, intervenants dans les écoles
- Filière sportive **1** : Maître-nageur

Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le
ID : 089-248900896-20230928-2023_72-DE



TAUX D'ABSENTÉISME



- 2020 **10,31%**
- 2021 **9,10%**
- 2022 **6,03%**

FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en place de l'indemnité de télétravail.
- Élections professionnelles au CST (Comité Social Territorial), nouvelle appellation de la fusion du Comité Technique et du CHSCT.
- Communication interne : 3 flash infos à destination des agents.
- 6 recrutements : un chargé de mission transition environnementale, un instructeur ADS, un conseiller numérique, un agent d'accueil France services, un maître nageur et deux animateurs.

PROJETS 2023

- Harmonisation de l'annualisation du temps de travail des animateurs.
- Indemnité forfaitaire de déplacement.
- Soutien à la professionnalisation des agents.

TOP 5 DES PAGES LES PLUS CONSULTÉES SUR LE SITE INTERNET

- 1 Les accueils extrascolaires
- 2 La collecte des ordures ménagères
- 3 Les accueils périscolaires
- 4 Les déchetteries
- 5 L'accueil ados



Communication

L'année 2022 a été rythmée par la consolidation des outils développés en 2021 (page Facebook, nouveau site Internet et application mobile). L'accompagnement des services dans le développement de leurs outils de communication (podcasts), les créations graphiques (brochures, lettres d'information) et le développement des reportages photos permettent à la CCYN d'avoir une meilleure visibilité auprès des administrés sur ses activités et projets en cours.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

LA PAGE FACEBOOK

164

Publications
(+113% par rapport à 2021)

206 656

Personnes touchées
(+132% par rapport à 2021)

874

Fans
(+124% par rapport à 2021)

19 947

Engagements
avec les publications
(+130% par rapport à 2021)

LE SITE INTERNET

25 663

Visiteurs

12 923

Visiteurs uniques

42 421

Pages vues

L'APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

1 758

Visiteurs uniques

1 504

Abonnements
aux informations communales

1 483

Abonnements
aux alertes majeures

11 854

Visites de l'onglet « Agenda »

1 448

Visites de l'onglet « Découvrir »

9 620

Visites de pages
des acteurs locaux

FAITS MARQUANTS 2022

- Réalisations de podcasts disponibles sur les plateformes de streaming (Apple Podcast, Spotify, Deezer, Soundcloud...).
- Conception de brochures, dépliants, lettres d'information et programmes pour informer les administrés des activités proposées par les services petite enfance, enfance, jeunesse et ordures ménagères.
- Reportages photos sur les différents sites accueillant des enfants (Relais Coccynelles, Collectif Petite Enfance, halte-garderie itinérante, accueils de loisirs) ou du public (France services).

PROJETS 2023

- Créer un plan de communication en lien avec les actions du PLPDMA (Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés).
- Poursuivre le développement des outils de communication des services.
- Concevoir un livret d'information des services de la CCYN à destination du public.
- Développer un nouveau logo de la CCYN.
- Mettre en place des supports de communication pour les foires et salons.
- Aménager l'espace d'accueil de la CCYN.

PARTIE 2

Aménagement et développement du territoire





La transition écologique

La Communauté de communes Yonne Nord s'est engagée avec les territoires environnants (CC Gâtinais en Bourgogne, CC du Jovinien et CC Vanne et Pays d'Othe) dans un Contrat d'Objectif Territorial (COT) et un Contrat de Relance et de Transition Écologique signés tous les deux en 2022. Les enjeux de la transition écologique sont nombreux et ne doivent pas seulement rester des sujets techniques. Des espaces de rencontres sont organisés pour que les élus, les différents acteurs, les administrés puissent aborder ces sujets complexes et donner leur avis. Rappelons que ces 4 communautés de communes rassemblent 90 communes regroupant 70 743 habitants.

LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT)

Le COT est un contrat tripartite signé par le Préfet, l'ADEME et les Présidents des 4 communautés de communes, destiné à accompagner les collectivités dans une amélioration continue de leur transition écologique.

Des travaux ont été réalisés sur les différentes thématiques du COT :

1. Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

La prévention et la réduction, le réemploi et la réutilisation, la valorisation matière, les autres valorisations et l'élimination des déchets : des groupes de travail se sont formés sur les six thèmes majeurs retenus au titre de l'élaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) :

- Gaspillage alimentaire.
- Sensibilisation du public.
- Réduction et gestion de proximité des déchets végétaux.
- Réemployer, donner, réparer.
- Mise en place d'actions éco-exemplaires au sein de la CCYN.
- Prévention des déchets des entreprises.

PROJETS 2023

- **Présentation du PLPDMA au public** et validation en conseil communautaire.
- **Mise en œuvre des premières actions** dont le recrutement d'un animateur prévention des déchets.

2. Le Plan Climat Air Énergie (PCAET)

En matière de climat - air - énergie, la CCYN a poursuivi ses démarches d'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Énergie) ralenties par la crise sanitaire. L'impact des changements climatiques est déjà visible et il convient de mobiliser l'ensemble des acteurs sur les 3 grandes priorités retenues :

- Bâtiment : rénovation énergétique, changement de chauffage, sensibilisation des habitants.
- Limiter l'usage de la voiture solo en favorisant les transports en commun, le covoiturage et le vélo.
- Développer les énergies renouvelables : solaire, bois, déchets.

Les élus ont travaillé sur les enjeux du PCAET et les priorités en ateliers simultanés lors d'un séminaire.

PROJETS 2023

- **Finalisation du PCAET** pour aboutir à son approbation.

3. L'alimentation durable par le Plan Alimentaire Territorial (PAT)

Le PAT du Nord de l'Yonne cible, outre les 4 communautés de communes, l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire de ce territoire (producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs). Un diagnostic du système alimentaire a été réalisé en 2022 laissant apparaître plusieurs axes de travail :

- La communication et l'organisation d'une concertation sur la démarche alimentaire.
- Soutenir le changement des pratiques agricoles et tendre vers une production locale.
- Favoriser la transformation et la distribution sur les territoires.
- Sensibiliser à une consommation locale au sein des foyers et des établissements publics.
- Associer terroir et culture comme vecteur d'attractivité et approche pédagogique.

PROJETS 2023

- **Restitution du diagnostic du PAT.**

LES CONTRACTUALISATIONS

La Communauté de communes a également contractualisé avec le Département de l'Yonne et l'État dans le cadre de leurs dispositifs d'aides publiques destinés à soutenir les projets du territoire.

Le **Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** signé en 2021 permet de financer les projets présentés par les Communes du territoire et ceux de la CCYN, comme des aménagements ou réhabilitation de locaux, d'espaces publics ou de la rénovation d'éclairage public.

Le **Pacte de Territoire 2022-2027 signé avec le Département de l'Yonne**, la CCYN et toutes les communes le 22 septembre 2022 permet d'accéder aux nouveaux dispositifs de financement du Département destinés à soutenir les projets contribuant au rayonnement local communal et à l'attractivité globale du territoire.

La CCYN déposera une demande de subvention au titre de ce contrat pour l'aménagement des haltes fluviales et de la voie verte.



Urbanisme

Le service mutualisé d'urbanisme est en charge de la planification et de l'instruction du droit des sols (ADS) pour le compte des communes. Alors que les demandes d'autorisations d'urbanismes ont connu une forte hausse en 2021 en lien avec la crise sanitaire, le rythme des instructions revient à la normale.

STATISTIQUES AUTORISATIONS DU DROIT DU SOL (ADS)

Instruction des dossiers d'urbanisme pour toutes les communes (sauf Pailly, Compigny et Villenavotte)

Dossiers d'urbanisme	2019	2020	2021	2022
Autorisations de travaux	21	10	14	18
Certificats d'urbanisme d'information (CUa)	167	/*	/*	/*
Certificats d'urbanisme opérationnels (CUb)	135	164	235	195
Déclarations préalables	367	436	552	467
Permis d'aménager	8	9	3	8
Permis de démolir	7	4	18	4
Permis de construire	126	134	195	175
Total	831	757	1 017	867

* Les CUa sont réalisés directement par les communes depuis le 1er janvier 2020.



Ateliers PADD du 27 avril 2022 au Château de Chaumont

FAITS MARQUANTS 2022

- **Mise en place de la dématérialisation** des demandes d'urbanisme en janvier 2022.
- **Participation à 5 jours de formation** dans le cadre de la dématérialisation pour les agents instructeurs de la CCYN et en charge de la réception des dossiers d'urbanisme dans les communes.
- **Recrutement d'un agent instructeur.**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le service étant mutualisé, la charge financière est facturée aux communes en fonction du nombre de dossiers traités.

Dépenses :
220 608,64 €

La planification

INSTRUCTION DES DIA

Déclaration d'Intention d'Aliéner pour les 6 communes dotées d'un PLU

	2019	2020	2021	2022
DIA	617	627	233	182

* Depuis le 1er janvier 2021, les POS sont caduques et les communes qui en avaient un sont désormais régies par le RNU (Règlement National d'Urbanisme) Il n'y a plus de droit de préemption urbain pour ces communes ce qui explique la différence de dossiers instruits entre 2019/2020 et 2021/2022.



INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Le conseil communautaire au titre de sa compétence économique, a autorisé par délibération le 8 décembre 2022 de **lancer les démarches de réalisation de l'inventaire des ZAE du territoire et répondre ainsi aux exigences de la loi climat et résilience du 21 août 2021.**

LE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

- Ce document est rédigé par le bureau d'études en collaboration avec les élus des communes de la CCYN, qui indiquent **les orientations qu'ils souhaitent pour le développement futur du territoire.**

- Des services extérieurs constituant les personnes publiques associées, tels que la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de l'Yonne avec la DDT, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les communes et EPCI limitrophes **sont associés tout au long de la procédure d'élaboration du futur PLUi.**

- **Différentes réunions ont été organisées en 2022 :**

Le 27 avril : ateliers de travail avec les élus et les personnes associées se déclinant en 4 grands thèmes (l'attractivité, l'identité, la durabilité et la résilience, la mobilité et la connectivité).

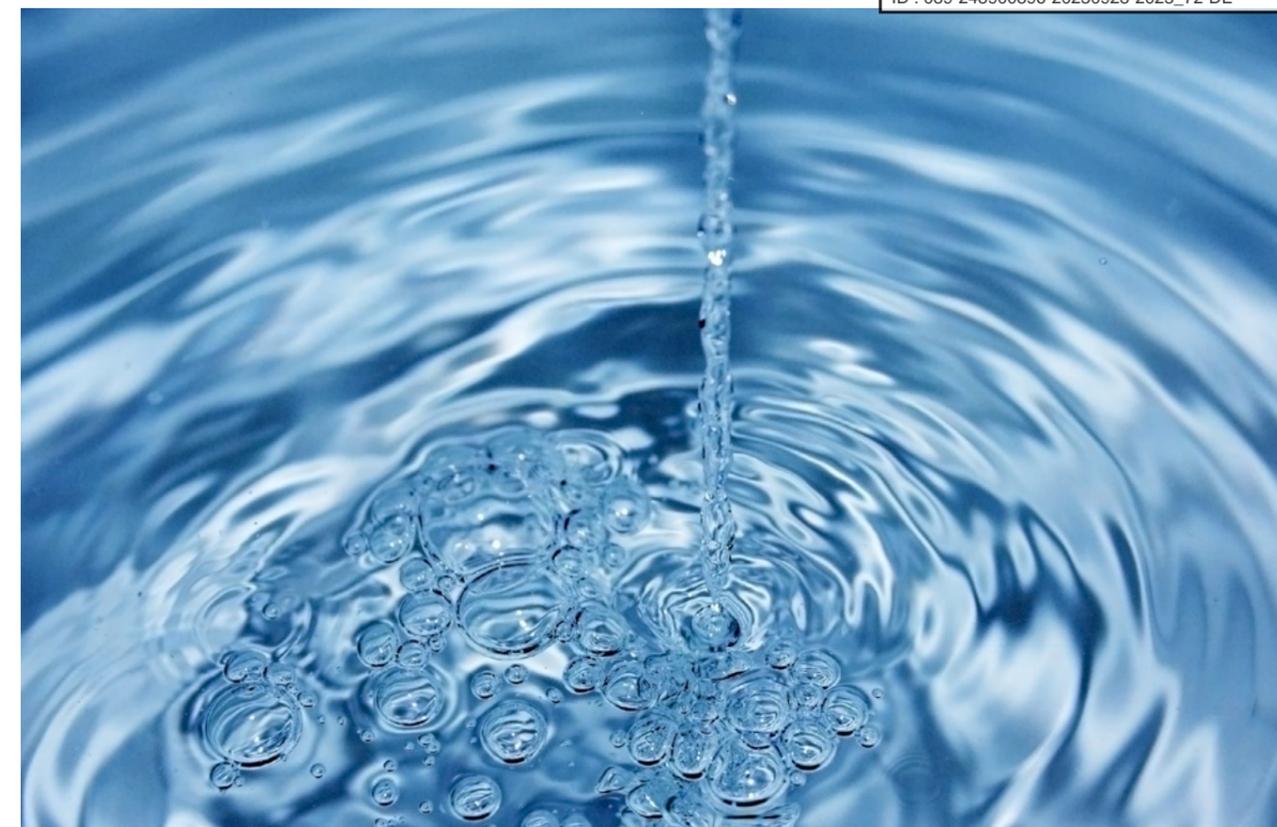
Le 11 juillet : présentation du projet de PADD aux membres du COTEC. Suite à cette présentation, le bureau d'études a élaboré des cartographies du potentiel d'optimisation de chaque commune afin qu'elles puissent faire leurs observations.

LE SCOT (SCHÉMA DE COHÉSION TERRITORIALE)

- Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en septembre/octobre 2021, **le SCOT a été approuvé le 5 avril 2022** par le Comité Syndical du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Nord de l'Yonne.

PROJETS 2023

- **Finalisation des cartographies du PLUi.**
- **Poursuite des démarches du PADD.**
- **Modification du PLU** de Villeneuve-la-Guyard.
- **Réalisation de l'inventaire des ZAE.**



La ressource en eau

Au 1er janvier 2026, la compétence eau et assainissement sera transférée de plein droit aux intercommunalités. Aussi, afin d'anticiper cette échéance, le conseil communautaire a validé en décembre 2022 le principe de lancement d'une étude de préfiguration de ce transfert visant à établir un état des lieux précis (technique, juridique, financier et humain) des services d'eau et d'assainissement sur les communes et à définir les modes de gestion possibles. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'ATD 89 qui accompagne la CCYN sur ce dossier.

PROJETS 2023

- **Actualiser l'état des lieux** réalisé en 2017 et lancer la procédure de marché public pour débiter l'étude de gouvernance.
- **Solliciter des subventions** auprès de l'AESN.



PARTIE 3

Développement économique et touristique





Développement économique et touristique

La situation stratégique de la CCYN entre la Bourgogne et la Région Île-de-France dotée d'une desserte routière et ferroviaire devrait favoriser l'attractivité du territoire tant sur le plan économique que touristique. L'ambition désormais est d'assurer les conditions pour un développement économique durable en accompagnant les acteurs locaux.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

Adhésions aux organismes destinés à soutenir les entreprises :

7 482€

De frais d'adhésion à Yonne Développement

12 471€

De frais d'adhésion à Initiative 89
 (3 projets de territoire ont été présentés dont 2 ayant reçu un financement en prêt d'honneur pour 51 000€)

5 000€

Acquisition d'une action suite à l'adhésion à la SPL de l'Agence Économique Régionale

85 820€

Remboursement à la Région de l'avance faite à la CCYN
 (lors de la mise en place du soutien aux entreprises pendant la crise sanitaire)



FAITS MARQUANTS 2022

- **Renouvellement de la convention en matière d'immobilier d'entreprise avec la Région Bourgogne-Franche-Comté** permettant d'intervenir sur des opérations d'immobilier d'entreprise. Les fonds engagés par la Région sont complémentaires à ceux attribués par l'EPCI.
- **Adhésion à la Société Publique Locale (SPL) de l'Agence Économique Régionale (AER) de la Région Bourgogne-Franche-Comté** ayant pour objet, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires, d'accompagner le maintien et le développement économique du territoire et d'assurer la promotion économique.
- **Adhésion au PEIPS (Pôle Économie et Insertion Professionnelle du Sénonais)** accompagnant les jeunes déscolarisés âgés de 16 à 25 ans dans les démarches liées à leur vie quotidienne et notamment sous l'angle de l'insertion professionnelle, formation, santé, mobilité et logement. Cet organisme contribue à la dynamique du monde de l'emploi. Des locaux sont mis à disposition du PEIPS au siège de la CCYN, aux France services de Villeneuve-la-Guyard et Sergines.
- **Création d'un poste** de chargé de mission développement économique et touristique.
- **Décision de principe de création d'un « point tourisme »** chargé de gérer le rayonnement touristique.
- **Modification de l'intérêt communautaire de la compétence « aménagement de l'espace »** permettant de prendre en charge divers projets d'aménagement comme la création d'itinéraires de circulation douce et d'études pour des aménagements.

PROJETS 2023

- **Lancer les démarches de création d'un « point tourisme ».**
- **Mettre en place la taxe de séjour** pour développer les services touristiques sur le territoire.
- **Déposer les dossiers de subvention** pour le programme de travaux de la voie verte et des haltes fluviales.
- **Rencontrer les partenaires et les dirigeants d'entreprise.**

PARTIE 4

Services à la population





Les services à la population



En 2021, à l'échéance du Contrat Enfance Jeunesse, la CCYN a lancé une démarche de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le but d'élaborer un nouveau projet de territoire visant à répondre aux besoins des habitants et à développer l'offre de service. Cette démarche s'est conclue en 2022 par la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) couvrant différents domaines tels que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, la parentalité et le handicap.

LES OBJECTIFS

Différents objectifs ont été définis sur lesquels les services ont travaillé dès 2022 :

- **Développement des outils de communication** par voie numérique (site, Facebook, Intramuros) ou par flyers.
- **Mise en place du Portail Familles** à la rentrée de septembre 2022, permettant d'améliorer le suivi des services, de simplifier les procédures d'inscription et de facturation et d'améliorer les échanges avec les familles.
- **Renforcement de l'accès aux droits des publics** par l'ouverture d'une annexe France services au siège de la CCYN.
- **L'inclusion numérique** est devenue un des enjeux majeurs pour la CCYN par le recrutement d'un conseiller numérique.

La Directrice des Services à la Population recrutée début 2023 est chargée désormais de mettre en œuvre la CTG et de l'animer. Une forte mobilisation des Élus et des acteurs locaux est nécessaire pour que ce projet de territoire 2022 - 2025 contribue à enrichir l'offre de services de la CCYN au public.



FRÉQUENTATION 2022

	Enfants								Adultes	Visite
	RPE	LAEP	HGI	Périscolaire	Mercredis	Vacances	Ados	École de musique	École de musique	France services
Champigny	2	1	1	70	22	23	9	2	1	126
Chaumont	1		2		5	7	1			64
Compigny				7	2	2	1	3		40
Courlon-sur-Yonne	1	1	8	1	6	5	3	8	1	460
Cuy			1	45	23	26	1	3		66
Évry	2			3	5	4		2		11
Gisy-les-Nobles					5	6	1		1	26
La Chapelle-sur-Oreuse					5	6	3	7	1	63
Michery	8	1	4	1	17	19	1	7	2	225
Pailly				13	7	2	1		2	176
Perceneige	1		2		2	3		3	1	163
Plessis-Saint-Jean			1	6	3	3				73
Pont-sur-Yonne	3	4	10	125	70	54	3	1	1	578
Saint-Sérotin	3		2	5	7	6	9	1		55
Serbonnes	4		4	2	7	9		4		164
Sergines	5		1	56	13	12	5	14		1 275
Thorigny-sur-Oreuse	6		2		12	8	6	1	4	81
Saint-Martin-sur-Oreuse	2	1								
Villeblevin	7	2	3	63	35	40	11	2		143
Villemanoche			3	14	9	14		1		55
Villenvotte				6	2					
Villeneuve-la-Guyard	11	6	4	1	53	46	18	2	3	95
Villeperrot			2	9		2		1		7
Vinneuf	4	1	3	82	26	21	3	8		187
Sous total	60	17	53	509	336	318	76	70	17	4 136
Hors CCYN				19	11	16	4	2	4	633
Total	60	17	53	528	347	334	80	72	21	4 769

RPE : Relais Petite Enfance | LAEP : Lieu d'Accueil Enfant-Parent | HGI : halte-garderie itinérante.



La halte-garderie itinérante

La compétence petite enfance s'exerce au travers de plusieurs services dont la halte-garderie itinérante (HGI). Ce lieu d'accueil collectif occasionnel ou régulier est à destination des enfants de 4 mois à 4 ans quel que soit le lieu d'habitation et la situation professionnelle des familles. Premier pas vers l'école maternelle, la halte-garderie est avant tout un lieu d'activités diverses et de rencontres avec d'autres enfants.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

4 448

Heures facturées
(5 768 en 2021)

64

Enfants accueillis
(55 en 2021)

56

Familles
(51 en 2021)

Les enfants sont **plus nombreux** qu'en 2021 mais **fréquentent le lieu moins régulièrement**. Plusieurs raisons peuvent être avancées : une certaine prudence des familles sur le plan sanitaire, une réduction des dépenses en lien avec la crise financière, changement d'activité professionnelles, déménagements.

183

Jours d'ouverture
(174 en 2021)

17

Communes représentées
sur les 23 de la CCYN

3

Agents à temps complet

FAITS MARQUANTS 2022

- **Recrutement du Référent Santé et Accueil Inclusif** (médecin) pour la mise à jour des protocoles santé.
- **Actualisation du règlement de fonctionnement** en lien avec le Conseil Départemental et le Référent Santé.
- **Reprise de l'accueil des stagiaires.**

PROJETS 2023

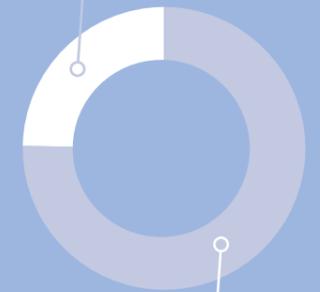
- **Mettre en œuvre du programme d'actions inscrit dans la CTG** en coordination avec les partenaires et les services.
- **Reprendre les temps de lecture** avec l'association « Lire et Faire Lire ».
- **Recruter un professionnel (psychologue)** afin d'animer des séances collectives d'analyse des pratiques pour chaque membre de l'équipe.
- **Proposer de nouveaux ateliers enfants/parents.**
- **Participer à la Grande Lessive®** (installation artistique éphémère collective)



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

51 454,30 €



Dépenses :

157 827,16 €





Le relais petite enfance

Anciennement dénommée RAM (Relais des Assistantes Maternelles), puis RPE, la structure est devenue LINF (Lieu d'Information aux Familles) référencée sur le site www.monenfant.fr comme un lieu d'information sur les modes d'accueil du territoire mais également de rencontres et d'échanges. Il dispose de sa revue d'informations « le Papotier ».

Il contribue également à la professionnalisation des assistantes maternelles par l'organisation de temps collectifs, de participation à des conférences, de soirées à thème et la mise en place d'une formation continue.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

185

Assistants maternelles agréées par la PMI

124 ont sollicité le service
24 fréquentent les temps collectifs

75

Enfants présents (51 en 2021)

219

Parents ont contacté le relais (300 en 2021) Principalement pour des contrats, réglementation en matière de congés payés, ruptures de contrat, mensualisation...

233

Jours d'ouverture (235 en 2021)

51

Séances sur 5 communes

2

Agents à temps complet



FAITS MARQUANTS 2022

- **Création d'un théâtre d'ombres chinoises**, d'activités manuelles (dont un concours de chaussons décorés) et d'ateliers de motricité.
- **Parution de 2 numéros du « Papotier »** (numéros 3 et 4), journal d'informations du RPE à destination des parents et des assistantes maternelles.
- **Mise en place de soirées d'activités manuelles** pour les assistantes maternelles et d'informations sur la nouvelle convention collective pour les parents.
- **Création d'un nouveau document intitulé « Les premiers pas du parent employeur »** à destination des nouveaux parents et permettant de connaître les premières démarches à effectuer.

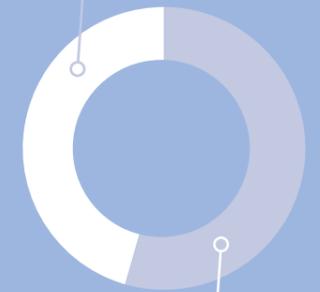
PROJETS 2023

- **Développer les temps collectifs** sur de nouvelles communes (Saint-Sérotin et Pont-sur-Yonne).
- **Participer à la Quinzaine de la Parentalité et initier la semaine du RPE.**
- **Créer un nouvel outil de communication** en collaboration avec les assistantes maternelles : « Une journée chez nounou ».

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

69 124,65 €



Dépenses :

83 278,57 €





Les Espaces Parenthèses

Les Espaces Parenthèses permettent de soutenir les parents et futurs parents dans leur rôle d'éducateur et de les accompagner dans la relation enfants/parents. Ces missions s'inscrivent dans un projet de fonctionnement. La socialisation des enfants est un élément important dans leur développement. Les temps d'échanges permettent aux parents de découvrir de nouvelles activités mais également d'évoquer des situations particulières en lien avec l'éducation. Un psychologue assure une supervision de la structure.

L'équipe constituée de 4 personnes recherche des bénévoles pouvant être intégrés après une phase d'immersion.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

29

1/2 journée d'ouverture
sur 2 communes
(Pont-sur-Yonne et Villeneuve-la-Guyard)

87

Heures d'ouverture
(48 en 2021)

20

Enfants accueillis
(14 en 2021)

16

Familles accueillies
(13 en 2021)



FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en place d'ateliers d'arts plastiques parents/enfants sur le thème « création libre autour du carton » avec l'intervention d'une plasticienne.
- Développement des outils de communication et présence active sur les réseaux.
- Organisation de 2 conférences sur le thème « Accompagner les émotions de l'enfant » avec l'intervention de Monsieur Arnaud DEROO, psychopraticien (l'une à destination des familles et l'autre des professionnels).

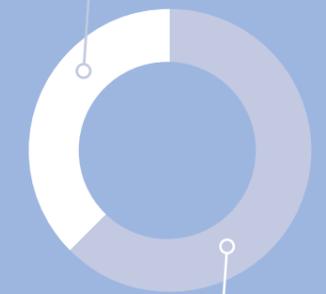
PROJETS 2023

- Participer à « La Quinzaine de la Parentalité » organisée par le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents et pilotée par la CAF en proposant un temps de motricité.
- Organiser des ateliers d'arts plastiques avec les autres services petite enfance de la CCYN (Relais Petite Enfance et halte-garderie itinérante).
- Mettre en place un temps festif regroupant les familles des deux lieux d'accueil actuels.
- Mener une nouvelle campagne de bénévolat.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

6 098,71 €



Dépenses :

10 177,43 €





Les accueils de loisirs sans hébergement

Le service Enfance a retrouvé progressivement un fonctionnement normal avec la levée ou l'assouplissement des protocoles sanitaires. L'année 2022 a été marquée par une forte augmentation du nombre d'enfants tant sur le périscolaire que les accueils extrascolaires. Les équipes d'animation ont travaillé pour proposer une offre d'activités plus étoffée par des stages sportifs et culturels, des sorties (Parc Astérix, Guédelon, Nigloland...) et 6 séjours pendant l'été pour le plus grand bonheur des enfants.

Depuis septembre 2022, la CCYN a mis en place le Portail Famille qui permet de gérer les inscriptions dans les différents services. Les animateurs ont été très présents pour accompagner les familles dans son utilisation.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

82 164

Heures périscolaire
(71 657 en 2021)

44 992

Heures mercredis
(39 916 en 2021)

70 988

Heures extrascolaire
(61 455 en 2021)

66 252

Heures temps méridiens
(48 201 en 2021)

1 084

Enfants accueillis
(964 en 2021)

29

Agents à temps complet
ou non complet



FAITS MARQUANTS 2022

- Mise à jour du projet éducatif.
- Création d'un livret d'informations du service enfance, à partir de septembre, précisant également l'utilisation du Portail Familles.
- Réalisation de projets en périscolaire : Le tour du monde en 140 jours, Promenons-nous dans les bois, Bien-être et zen attitude, Le bon citoyen, À la découverte du monde, Amusons-nous autour du calendrier... Les enfants ont pu créer, découvrir et apprécier différentes activités et interventions autour de ces thématiques. Un travail autour du jardin et du potager avec la participation au concours « Villes et Villages Fleuris de l'Yonne ». Ce qui a valu les félicitations du jury pour le centre de Pont-sur-Yonne.
- Développement d'un stage culturel : création d'un livre par les maternels et élémentaires autour d'un thème commun, l'écocitoyenneté. Les enfants ont inventé leur histoire et la maison d'édition nous a aidé à l'illustrer.
- Mise en place de partenariats afin de développer l'intergénérationnel (avec la Maison de Retraite de Villeneuve-la-Guyard et le Relais Coccynelles lors d'une passerelle) et la culture (avec les bibliothèques).
- L'acquisition de matériel pour équiper le centre de Villeblevin.

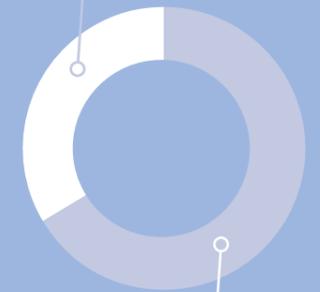
PROJETS 2023

- Intégrer des activités aquatiques dans le planning du sport.
- Développer l'utilisation du Portail Familles.
- Organiser des séjours sur les petites vacances.
- Poursuivre la professionnalisation des équipes par le biais de formations.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

658 470 €



Dépenses :

1 300 731 €





Sejour été au Centre de Loisirs du Lautaret

L'accueil ados

La CCYN poursuit le développement de ses services pour être au plus près des habitants en ouvrant depuis la rentrée de septembre de nouvelles permanences itinérantes à Michery, Pont-sur-Yonne, Saint-Sérotin, Serbonnes, Thorigny-sur-Oreuse, Villeblevin et Vinneuf.

Les ados sont identifiés dès l'entrée au collège par les animateurs présents 1 jour par semaine dans les foyers.

Cette dynamique au sein du pôle ados a permis d'accueillir plus de jeunes même si la fréquentation reste inégale du fait de la problématique du transport.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

80
Jeunes accueillis
(61 en 2021)

40
Permanences itinérantes
depuis la rentrée
de septembre 2022

6 822
Heures de présence
(4 987 en 2021)



Découverte du métier de pompier



Événement UFO Street du 24 octobre 2022

FAITS MARQUANTS 2022

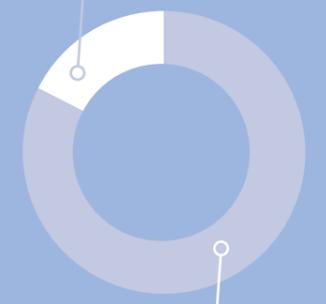
- **Lancement des podcasts** : depuis sa création, le groupe « Les Tchatcheurs » a réalisé 12 émissions diverses et variées telles que le harcèlement scolaire, la mode, les jeux vidéos, les réseaux sociaux, la nouvelle génération et les souvenirs d'antan. Les résidents de l'EHPAD de Pont-sur-Yonne participent également aux débats et échangent sur ces thèmes.
- **Découverte des métiers** (souffleur de verre, pompier, apiculteur) afin d'aider les ados dans leur orientation et pourquoi pas susciter des vocations.
- **Développement d'actions solidaires valorisant l'engagement des jeunes** telles que le bric-à-brac de Vinneuf, le travail avec les bénévoles du Secours Populaire...
- **Participation au tournoi de baby-foot inter-collèges** ayant fait l'objet d'une vidéo partagée sur les sites des établissements scolaires.
- **Reprise des séjours pendant l'été**, en camp, avec la possibilité de découvrir de nouvelles régions, d'expérimenter des sports et de partager la vie en communauté. Les jeunes sont sollicités sur les tâches quotidiennes et l'équipe d'animation est attentive à l'autonomie et l'implication des jeunes.

PROJETS 2023

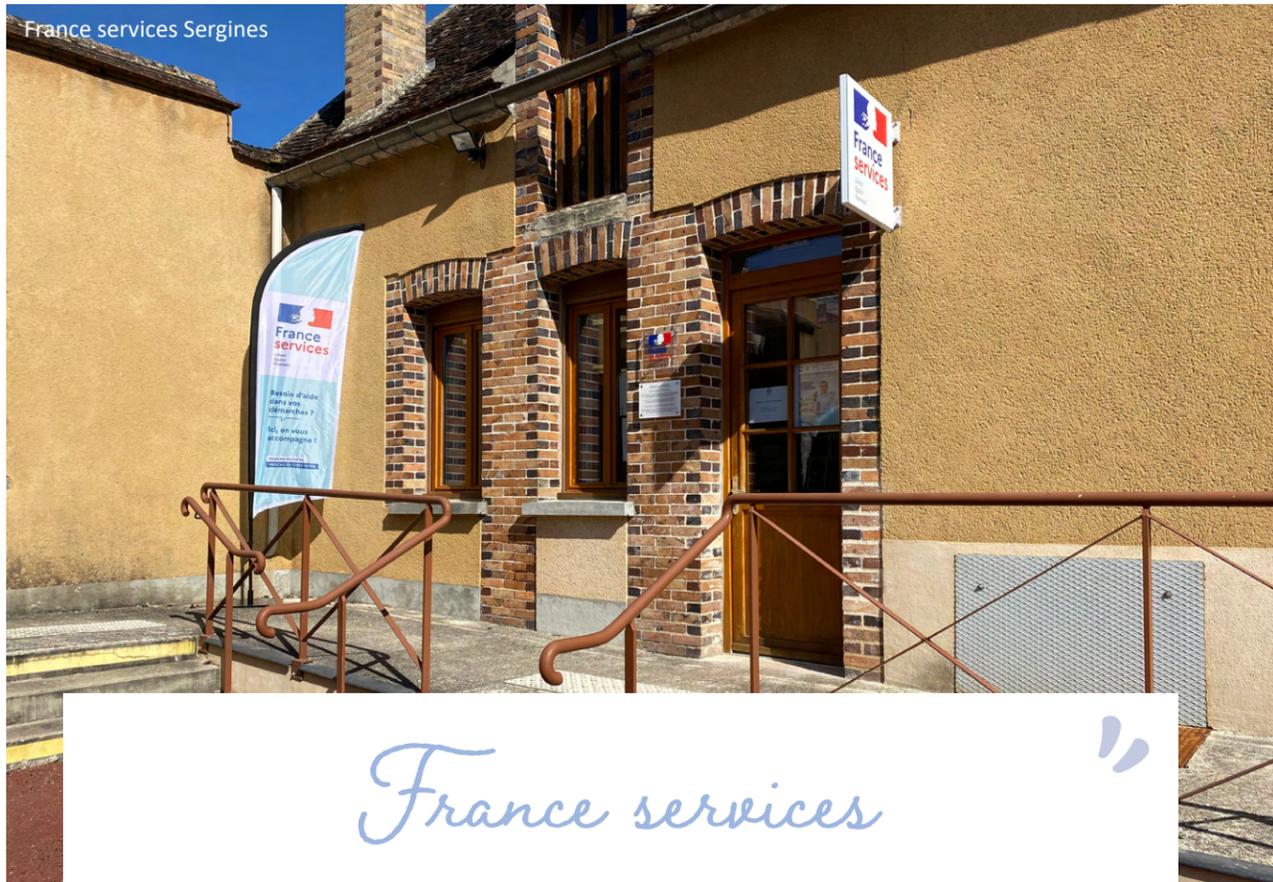
- **Aménager un espace dédié aux jeunes** avec la mise en place d'appropriation des lieux.
- **Agrandir l'équipe d'animation** par le recrutement d'une animatrice.
- **Élargir les thèmes des podcasts.**
- **Rechercher de nouveaux professionnels** prêts à faire découvrir leurs métiers.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :
31 679,49 €



Dépenses :
151 661,19 €



France services Sergines

France services



Antenne France services de Pont-sur-Yonne

LES CHIFFRES CLÉS 2022

322,5
 Jours d'ouverture
 (273 à Sergines
 et 49,5 à Pont-sur-Yonne)

5 038
 Démarches

4 769
 Personnes accueillies

Face à l'accroissement de la fréquentation de la France services et l'émergence de besoins nouveaux sur le numérique dont la dématérialisation des procédures, les élus ont voté la création de deux postes.

Le premier a permis d'ouvrir une annexe France Services, au mois de septembre, au siège de la CCYN et de recruter un 3ème agent d'accueil.

Le second concerne le recrutement d'un conseiller numérique pour favoriser la montée en compétence du numérique sur le territoire.

MISSIONS DES CONSEILLERS

FRANCE SERVICES

• Accueil, information, orientation.

• Accompagnement à l'utilisation des services en ligne.

• Aide à la constitution de dossier.

• Mise en relation.

SERVICES PROPOSÉS

• Mise à disposition d'équipements numériques et bureautiques

• Espace documentation et information.

• Permanences de partenaires institutionnels ou associatifs ayant recueilli 203 personnes.



THÉMATIQUES LES PLUS TRAITÉES

	Partenaire associé à la démarche	Nombre
1. Retraite	CNAV / CARSAT	679
2. Solidarité, insertion (RAS, prime d'activité)	Partenaires locaux / CAF	509
3. Impôts	DGFIP	307
4. Droits des assurés	CNAM	238
5. Accompagnement ou suivi du demandeur	Pôle Emploi	158

PROJETS 2023

• Participer à la journée nationale d'accès aux droits.

• Développer le partenariat local et associatif pour une meilleure inter-connaissance, mutualisation et coordination des interventions.

• Participer aux instances de réflexion CTG et aux « rencontres partenaires » menées par le CIAS.

• Développer et adapter les permanences itinérantes des conseillers France services sur le territoire.



Conseiller numérique France services



Vincent BELAMRI, conseiller numérique France services

De plus en plus d'usagers se retrouvent en difficultés face à la dématérialisation quasi-systématique des procédures administratives et d'autres sont éloignés du numérique. Aussi, afin de lutter contre la fracture numérique, accentuée lors de la crise du COVID, et permettre l'autonomisation du public dans ses démarches, les élus ont souhaité inscrire la CCYN dans le dispositif de recrutement d'un conseiller numérique France services qui a pris ses fonctions en juin 2022. Il pourra ainsi soutenir les démarches tant individuelles que collectives d'accompagnement du numérique.

Après 4 mois de formation, le conseiller numérique France services a mis en place des permanences pour le public et organisé des formations en interne à destination des agents communaux et intercommunaux de la CCYN. Il apporte également des conseils sur les problèmes de matériel et de réseau au sein des services de la CCYN (premiers dépannages, fibre, borne passante...).

LES CHIFFRES CLÉS 2022

23

Accompagnements
(Dont 5 en collectif)

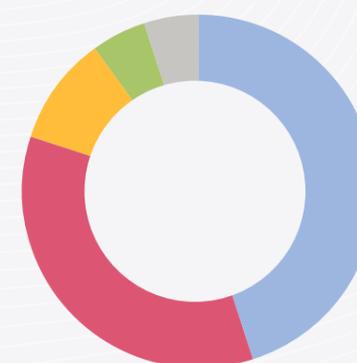
1h30

Temps moyen d'un rendez-vous

2

Sessions de formation
pour les agents territoriaux
(Portant sur le phishing et la
connexion à un réseau WIFI)

PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES



- Bureautique 9 - 45%
- Prendre en main du matériel 7 - 35%
- Fraude et harcèlement 2 - 10%
- Aide contenus numériques 1 - 5%
- Santé 1 - 5%



PROJETS 2023

- Mettre en place des ateliers numériques collectifs.
- Acquérir du matériel pour animer les ateliers (ordinateurs et tablettes).
- Développer l'itinérance du conseiller numérique pour une intervention individuelle ou collective au sein des communes.

PRESCRIPTIONS D' ACTIONS DE SOUTIEN À L'

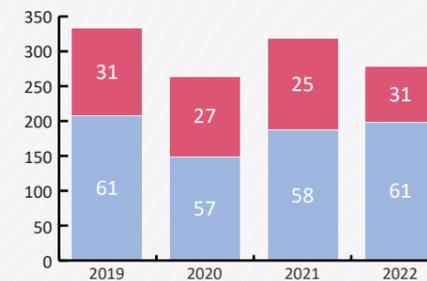
- **Mobilité** (prescriptions transports à la demande - location véhicules **4 demandes en 2022**)
- **Emploi** (inscription de candidats sur la Plateforme de l'Inclusion) **3 candidatures et 2 personnes embauchées en 2022**
- **Santé et accès aux soins** (prescriptions vers la cellule PASS (service social de l'hôpital de Sens) et l'EMPP (Équipe Mobile Précarité Psychiatrique)) **2 suivis mis en place en 2022**

Le CIAS poursuit par ailleurs son intervention en droit commun pour les personnes précédemment accompagnées et notamment les personnes âgées (70 ans et plus) avec problèmes de santé invalidants (par mobilité) : Intervention à domicile pour l'accès/maintien aux droits de façon régulière au long de l'année.



Le centre intercommunal d'action sociale

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES RSA SUIVIS



- Nombre de rendez-vous RSA
- Nombre de rendez-vous droit commun

L'accompagnement social permettant l'accès aux droits des citoyens a diminué progressivement et de façon notable du fait :

- Du développement des services proposés par la CCYN (France services, Conseiller numérique)
- De la nouvelle organisation du service social du Conseil Départemental de l'Yonne (permanences sur le territoire)

Le CIAS peut donc développer de nouvelles actions en lien avec l'insertion.

ACTION COLLECTIVE

Se (re)dynamiser pour aller vers l'emploi

- **10 séances** au 1er semestre 2022.
- **Groupe de 7 BRSA.**
- **Co-animation CIAS/Conseil Départemental de l'Yonne.**
- **Objectif** : amener les publics accompagnés à aller vers l'emploi en levant les freins sociaux et de mobilité tout en travaillant l'estime de soi.

RENCONTRES PARTENARIALES CIAS YONNE NORD - COTI (Comité Territoriaux d'Insertion)

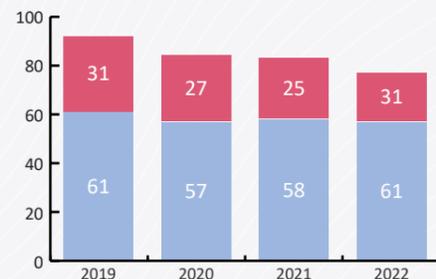
- **Rencontres trimestrielles entre partenaires du territoire** (domaines du social, médico-social et insertion professionnelle).
- **Co-animation CIAS/Conseil Départemental de l'Yonne.**
- **Mobiliser le réseau sur le territoire Yonne Nord**, le dynamiser et resserrer le maillage partenarial.
- **Améliorer l'accompagnement** pouvant être proposé aux habitants de la CCYN qui rencontrent des difficultés d'ordre socio-professionnel.

Les perspectives 2023 vont dans le sens de la continuité des actions mises en œuvre et dans la réalisation des projets finalisés.

Une évaluation et une analyse régulières de ces actions permettront d'impulser de nouveaux projets sur le territoire Yonne nord ou de soutenir l'existant, dans l'intérêt du service rendu à la population.

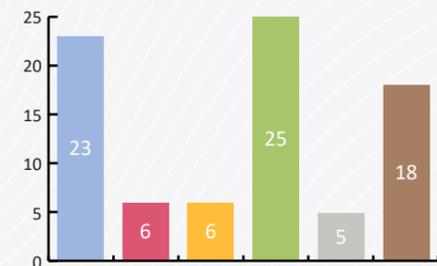
La référente RSA du Centre Intercommunal d'Action Sociale Yonne Nord accompagne les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion en partenariat avec les partenaires institutionnels (État et Département).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES RSA SUIVIS



- File active : démarches actives, suivi régulier
- Veille sociale : peu d'accompagnement, employabilité faible (âge, santé...)

DOMAINES D'INTERVENTION DIFFICULTÉS RENCONTRÉES



- Vie quotidienne
- Logement
- Budget
- Santé
- Mobilité
- Insertion pro.

PARTIE 5

Culture et sport





L'école de musique et de théâtre

© Hervé Letourneur

L'École de Musique et de Théâtre Yonne Nord permet aux habitants de se former à la pratique artistique et aux écoles qui le souhaitent de disposer d'un enseignant musical validé par l'Éducation Nationale.

Grâce à l'engagement de la CCYN de soutenir l'enseignement musical depuis plusieurs années, les projets se diversifient et la fréquentation repart à la hausse.

Différentes formules d'apprentissage sont proposées ou chacun, qu'il soit débutant, amateur ou confirmé pourra approfondir sa pratique musicale ou théâtrale.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

10

Professeurs

78

Inscrits en janvier 2022
(19 adultes et 59 enfants)

86

Inscrits en septembre 2022
(19 adultes et 67 enfants)

1 749

Heures enseignées
(dont 76 dans les écoles)

9

Instruments enseignés
(piano, violon, contrebasse,
trompette, saxophone, clarinette,
guitare, basse électrique, batterie)

15

Enfants inscrits au cours de théâtre
(à partir de 8 ans)



FAITS MARQUANTS 2022

- **Mise en place des spectacles des écoles** : 4 classes de Sergines accompagnées par l'harmonie de Sergines.
- **Réalisation d'un conte musical**, « L'Ogre de la Forêt Noire » avec tous les élèves musiciens et comédiens de l'école ainsi que la participation de l'ensemble Obsidienne et la Compagnie en Forme de Poire.
- **Participation à des fêtes et spectacles scolaires** : la fête de la Caisse des Écoles de Serbonnes (avec l'ensemble débutant, les pianistes, les saxophonistes et trompettistes), les feux de la Saint-Jean à Gisy-les-Nobles (avec l'ensemble jazz), le spectacle scolaire de Noël de Serbonnes (avec l'ensemble débutant) et le festival A Cappella de la Chapelle-sur-Oreuse.
- **Uniformisation des tarifs pour tous les habitants de l'Yonne**. Il est conservé uniquement un tarif majoré pour les élèves habitant hors du département.
- **Organisation d'ateliers de découverte instrumentale.**

PROJETS 2023

- **Développer le conte musical** sur de nouvelles communes.
- **Organiser un spectacle scolaire** avec l'harmonie de Pont-sur-Yonne.
- **Poursuivre les ateliers de découverte instrumentale.**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

42 769 €

Dont 14 500 € de subvention du Conseil Départemental de l'Yonne



Dépenses :

106 462 €

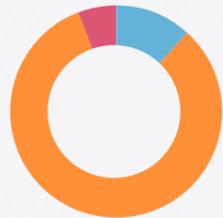




Le bassin d'apprentissage de la natation

5 ans après sa fermeture, les travaux du BAN ont démarré en 2022 après une phase d'étude et de recherche de subvention. Ils se sont déroulés sur 9 mois et se sont achevés en décembre ce qui a permis une ouverture début janvier 2023.

RÉPARTITION DES LOTS

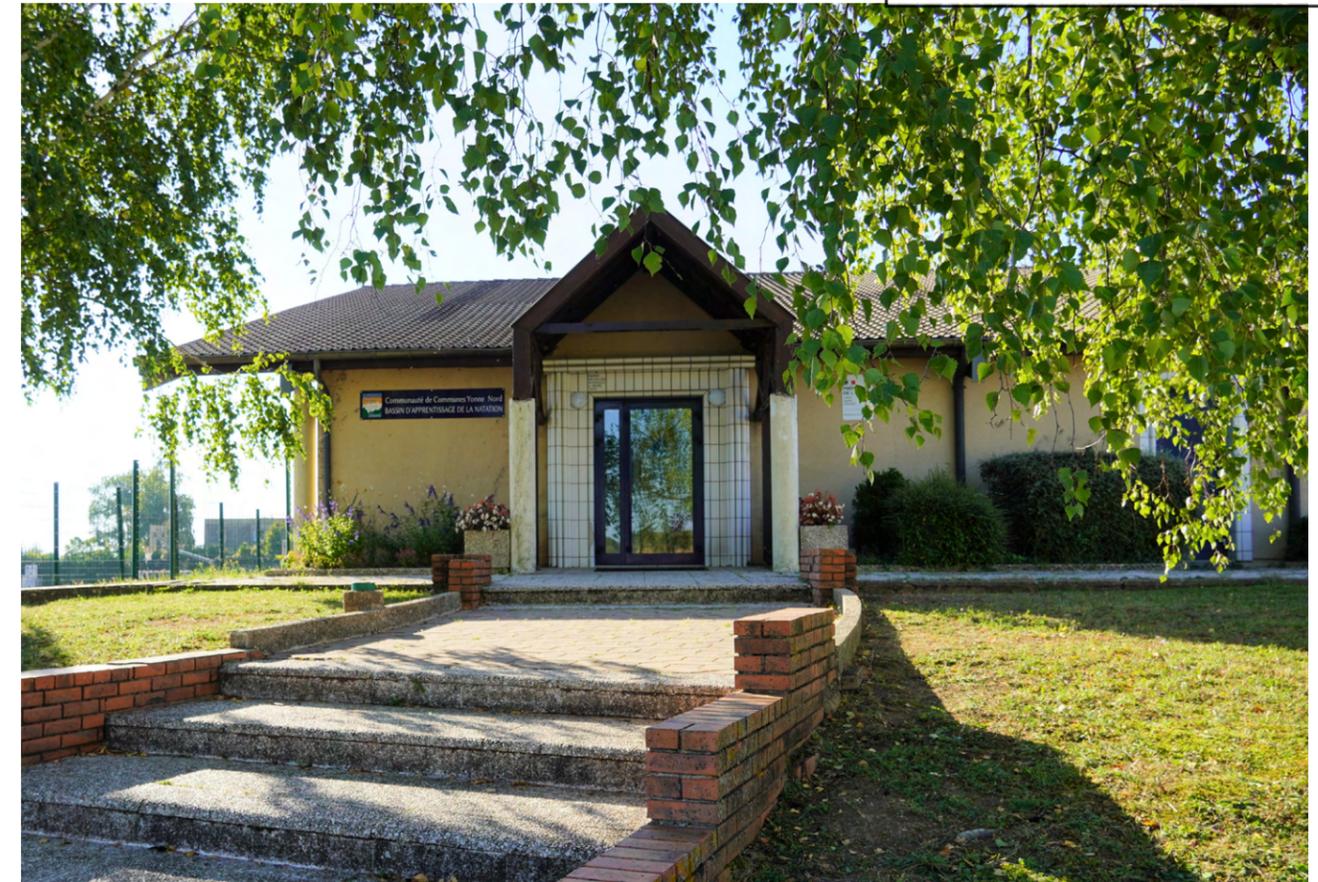


- Fluides - Hervé Thermique **285 690€**
- Démolition gros œuvre - Entreprise Grémy **40 752€**
- Électricité - Pertin Gresse **19 410€**

FINANCEMENT DES TRAVAUX



- Région Bourgogne-Franche-Comté **35%**
- État **20%**
- Agence Nationale du Sport **20%**



FAITS MARQUANTS 2022

- **Recrutement d'un maître-nageur.**
- **Mise en place du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POS)** regroupant les mesures de prévention d'accidents.

PROJETS 2023

- **Mettre en place l'accueil des scolaires.**
- **Ouvrir le bassin** aux centres de loisirs et aux EHPAD.
- **Initier des stages sportifs** d'aisance aquatique.





Éducation sportive et stages



La CCYN met à disposition des écoles qui le souhaitent des animateurs sportifs, habilités par l'Éducation Nationale, afin d'appuyer les enseignants dans la pratique sportive auprès des élèves. Une convention est signée avec la mairie qui prend en charge les coûts de ce service.

Les enseignants apprécient ce travail en commun avec les animateurs qui savent s'adapter aux différentes situations, proposent de nouvelles activités et font progresser les élèves tout au long d'un cycle. Les animateurs interviennent également auprès des enfants des centres de loisirs.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

2

Animateurs
(1 en 2021)

9

Écoles
(8 en 2021)

50

Classes
(30 en 2021)

429

Séances

6

Disciplines
(Handball, ultimate, tchoukball,
rugby, football et basketball)

1 250

Enfants évalués
par les enseignants

FAITS MARQUANTS 2022

- **Mise en place de stages sportifs** « découverte de sports collectifs » pendant l'été et les périodes de petites vacances pour les services.
- **Développement de jeux sportifs** les mercredis et en période périscolaire.
- **Recrutement d'un second animateur.**

PROJETS 2023

- **Former 2 animateurs sportifs** à l'Unité Capitalisable spécifique à la formation BPJEPS « activités physiques pour tous » et formation BNSSA pour encadrer les enfants dans l'eau.
- **Inscrire les stages sportifs dans une offre de service pérenne** pour les enfants.



PARTIE 6

Environnement

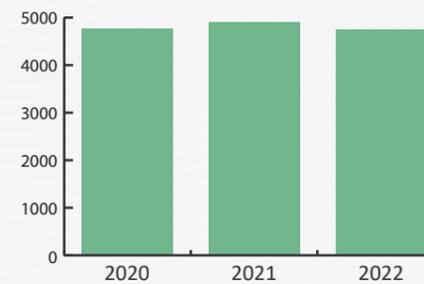




Déchets ménagers et assimilés

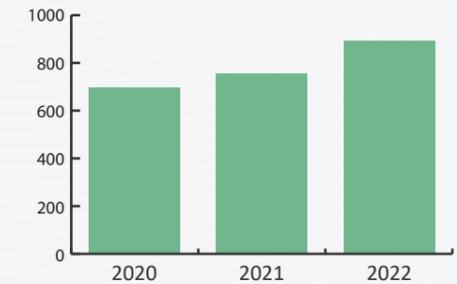


LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



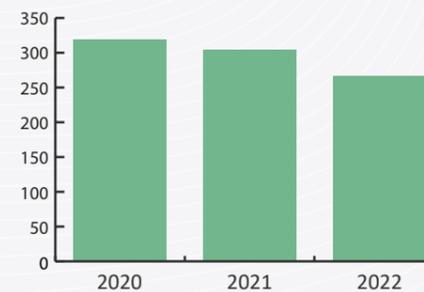
En 2022, 4 732,14 t d'ordures ménagères ont été collectées au porte-à-porte (soit -168,18 t qu'en 2021)

LA COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES



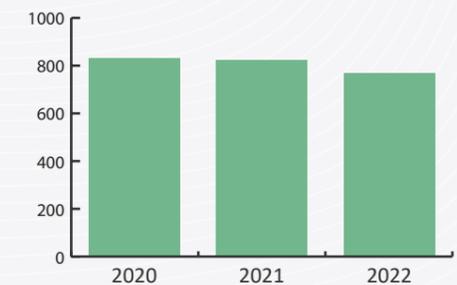
En 2022, 892,66 t d'ordures ménagères ont été collectées au porte-à-porte (soit +136,95 t qu'en 2021)

LA COLLECTE DES PAPIERS



En 2022, 266,26 t de papiers ont été collectées dans les bornes d'apport volontaire (soit -38,12 t qu'en 2021) ainsi que 9 t par Pénélope

LA COLLECTE DU VERRE



En 2022, 768,62 t de verre ont été collectées dans les bornes d'apport volontaire (soit -56,03 t qu'en 2021)

Le rapport complet sur le prix et la qualité du service des ordures ménagères est consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes Yonne Nord : www.yonne-nord.fr.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

3 547 050,06 €

De dépenses

3 799 423,31 €

De recettes
(dont 3 043 227 € de TEOM)

13,06 %

Taux de TEOM pour la zone 1
(collecte en 0,5)

13,76 %

Taux de TEOM pour la zone 2
(collecte en 1)

Nouveaux vestiaires de l'équipe technique



L'équipe technique

Composée de 7 agents, l'équipe technique a en charge l'entretien des bâtiments et des espaces verts, l'enlèvement des déchets abandonnés sur le domaine public routier mais aussi à la demande des particuliers (Servi+) ainsi que la gestion de la distribution des bacs. Les agents assistent également le personnel d'autres services sur diverses activités.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

1 008

Heures réalisées par l'équipe verte
À la demande des communes

58

Heures d'entretien à l'aérodrome
Réalisées par l'équipe verte

443

Rendez-vous Servi+
Chez les particuliers

32

Tonnes de déchets collectés par Servi+ sur la voie publique
(aires de repos du département comprenant également des déchets sauvages)



Entretien de l'aérodrome de la CCYN

FAITS MARQUANTS 2022

- **Construction et aménagement de vestiaires et sanitaires** dans les locaux techniques situés Quai des Veuves à Pont-sur-Yonne. Aucun travaux n'avaient été réalisés depuis l'installation des services techniques en 2004. La CCYN se devait de se mettre en conformité par rapport aux règles d'hygiène et de sécurité. Ces travaux ont été réalisés par deux agents techniques, Monsieur BURAT et Monsieur BOURGOGNON, pour un coût de 18 722€.

- **Remise en état des espaces verts** du site du Bassin d'Apprentissage de la Natation avant son ouverture.

PROJETS 2023

- **Poursuivre les travaux d'entretien et d'amélioration** des locaux de la CCYN.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE VERTE

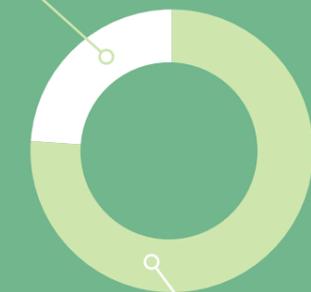
Recettes :
25 644 €



Dépenses :
110 625,61 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT SERVI+

Recettes :
33 786,99 €



Dépenses :
108 179,05 €



PARTIE 7

Services annexes

A white line-art illustration of a propeller airplane, shown from a side profile and angled upwards as if in flight. It has a single propeller at the front and a tail section.



L'aérodrome

La Communauté de Communes est propriétaire de l'aérodrome de Gisy-les-Nobles depuis son transfert par l'État en 2006. Elle en assume sa gestion et assure le maintien en état des infrastructures aéronautiques (pistes, taxiway, équipements de signalisation, de balisage et des voies d'accès routières).



Le spanc

Un agent est chargé d'effectuer les contrôles de toutes les installations d'assainissement non collectif (ANC) qu'elles soient neuves ou existantes. À l'issue de la visite, les propriétaires reçoivent un compte rendu qui doit être joint aux actes de vente en cas de mutation.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

32

Autorisations d'occupation temporaire (AOT)

2

Mutations AOT

66,8

Hectares de surface non bâtie soumise à AOT

1,36

Hectares de surface bâtie soumise à AOT

1,64 €

Redevance « bâti » au m²

20,05 €

Redevance fermage à l'hectare

24 422,85 €

Recette des redevances

2,8

Base quintaux/ha

6 921 €

Dotation au titre de la DGD

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes : **65 435,47 €**

Dont reprise de résultat 2021



Dépenses : **45 866,21 €**

125 CONTRÔLES EN 2022

53

Contrôles de fonctionnement

56

Contrôles pour vente immobilière

3

Contrôles de l'existant (premiers contrôles)

13

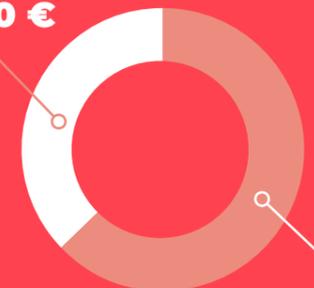
Contrôles de bonne exécution

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le déficit structurel se résorbe progressivement par le reversement de trop perçu de charges de personnels par le budget principal. Le déficit était de plus de 132 000€ au 31 janvier 2018.

Recettes :

658 470 €



Dépenses :

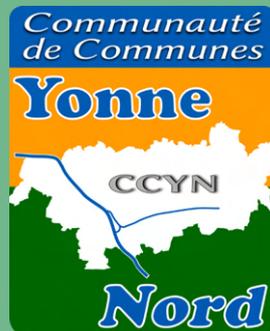
1 300 731 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 089-248900896-20230928-2023_72-DE



Communauté de Communes Yonne Nord

52 Faubourg de Villeperrot,
89140 PONT-SUR-YONNE

03.86.67.99.00 | ccyn@ccyn.fr | www.yonne-nord.fr